

Document d'information – La sécurité physique – ISP 2003

L'ISP suit l'évolution des préoccupations des Canadiens concernant leur sécurité physique en faisant le suivi de quatre indicateurs : le taux de crimes violents, le taux de crimes contre la propriété et la perception des gens sur ces deux types de crimes dans leur propre communauté.

D'après les statistiques de 2002, dans l'ensemble la sécurité physique des Canadiens n'a pour ainsi dire pas changé depuis l'année précédente, avec une légère hausse du taux de crimes violents et une légère baisse du taux de crimes contre la propriété.

Crimes violents

L'ISP examine les formes les plus graves de crimes violents (niveau 3), c'est-à-dire les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait graves et les agressions sexuelles graves, car ce sont les crimes qui inquiètent le plus les Canadiens et la gravité de ces crimes fait qu'on les déclare de façon plus fiable et plus complète.

Les formes les plus graves de crimes violents ont légèrement diminué depuis 1997, bien que le taux de crimes violents en général ait quelque peu augmenté. Les Canadiens sont devenus un peu plus inquiets au sujet des crimes violents dans cette période. Les recherches montrent que la crainte de la criminalité, surtout des crimes violents, est disproportionnée par rapport au risque réel d'en être victime. Même si la peur des gens n'est pas «justifiée» selon les données objectives, elle peut quand même représenter un facteur négatif dans leur vie, en imposant souvent des restrictions inutiles à leurs activités sociales.

DONNÉES :

- Dans l'ensemble, le taux de crimes violents¹ au Canada a augmenté de 1,3% de 2000 à 2001, la deuxième année consécutive d'augmentation. Le taux est monté de 981,1 crimes violents pour 100 000 habitants en 2000, à 993,6 pour 100 000 habitants en 2001.² Il faut remarquer que ce taux national de crimes violents demeure considérablement plus bas que celui de 1992 (où il était de 1 083,7 crimes pour 100 000 habitants), et qu'il avait diminué de 1997 à 2000 mais il a augmenté dans l'ensemble de 1997 (990,1 crimes pour 100 000 habitants) à 2001.
- Le taux de crimes violents de niveau 3 est resté pratiquement le même en 2001, avec 13,3 crimes violents graves pour 100 000 habitants. Ce taux est plus bas qu'il ne l'était quatre ans plus tôt (14,6 crimes violents graves pour 100 000 habitants en 1997) et est considérablement plus bas qu'en 1991, quand le taux s'élevait à 21,9 pour 100 000 habitants.
- Six des 10 provinces ont déclaré une augmentation de crimes violents : la Saskatchewan (+8%), la Nouvelle-Écosse (+5,8%), le Nouveau-Brunswick. (+ 4,8%), l'Alberta (+3,8%), l'Î-P-É (+2,1%),

¹ Les crimes violents (s'élevant à environ 309 000 incidents en 2001) comprennent les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait, les agressions sexuelles, autres agressions, autres délits sexuels, le rapt et le vol.

² Les statistiques sur les taux de criminalité pour 2002 ont été publiées après la rédaction de ce document, mais les tendances identifiées ici sont restées pratiquement les mêmes. Voir le site Internet de Statistique Canada pour ces données.

l'Ontario (+1,8%) et le Québec (+0,3%). Les autres provinces ont enregistré une légère baisse de leur taux – la plus grande ayant eu lieu en Colombie-Britannique (-2,8%).

- À nouveau en 2001, les taux de crimes violents étaient les plus élevés en Saskatchewan et au Manitoba, avec des taux de 1 802 crimes et 1 620 crimes respectivement pour 100 000 habitants, tandis que le Québec et l'Î-P-É enregistraient les taux les plus bas, avec 719 crimes et 746 crimes respectivement pour 100 000 habitants.

PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes violents?

Afin d'évaluer la perception des Canadiens sur leur sécurité physique, nous leur avons demandé d'estimer le degré de sécurité de leur famille dans leur quartier en ce qui concerne les crimes violents.

- La grande majorité des Canadiens (72%) ont dit se sentir très à l'abri des crimes violents en 2002, cependant, ce taux était plus bas que cinq ans plus tôt (77% en 1998).
- Les résidents d'Alberta et d'Ontario se sentaient le plus à l'abri des crimes violents, 77% et 78% respectivement.
- Les Québécois étaient de loin ceux qui craignaient le plus les crimes violents dans leur quartier : seulement 60% d'entre eux ont déclaré se sentir très en sécurité en 2002. Cependant, davantage d'entre eux se sentaient en sécurité que l'année précédente (une augmentation de 1,3 point de pourcentage).
- Les Canadiens âgés de 25 à 44 ans étaient les plus confiants : la majorité (75%) avaient le sentiment que leur quartier était très à l'abri des crimes violents. Les personnes du troisième âge étaient les moins susceptibles de partager ce sentiment, puisque seulement 65% d'entre elles se sentaient très en sécurité. Beaucoup plus de gens dans cette tranche d'âge disaient se sentir moyennement en sécurité.
- Les hommes avaient plus tendance que les femmes à penser que leur quartier était très à l'abri des crimes violents (72% par rapport à 71%).
- Les Canadiens dont le revenu ménager est élevé avaient nettement plus tendance que les autres Canadiens à penser que leur quartier était très à l'abri des crimes violents.

Crimes contre la propriété

Les crimes contre la propriété sont des actes illégaux dans le but d'obtenir des biens, mais sans recourir à la menace ni à la violence. L'ISP met l'accent sur deux types de crimes contre la propriété qui touchent les gens le plus directement : les vols par effraction à domicile et les vols de véhicules. Bien que les taux de crimes contre la propriété aient considérablement baissé au cours de la décennie, en atteignant leur taux le plus bas en 25 ans, les Canadiens se sentent de moins en moins à l'abri des crimes contre la propriété dans leur quartier.

DONNÉES :

- L'incidence générale de crimes contre la propriété a diminué régulièrement. En 2001, le taux avait baissé à 4 043 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants – le taux le plus bas depuis plus de 25 ans.
- En 2001, le taux de crimes contre la propriété commis par des jeunes a diminué de 3,3%, une baisse beaucoup plus grande que celle du taux pour tous les groupes d'âge (-0,6%).
- Les vols de véhicules ont augmenté graduellement depuis 1990, tandis que d'autres formes de crimes contre la propriété ont diminué. Cette année, pour la première fois, le taux de vols de véhicules a dépassé le taux de cambriolages résidentiels – un contraste marqué par rapport à 1982, quand le taux de cambriolages résidentiels était plus du double de celui des vols de véhicules.
- Le taux de crimes contre la propriété a baissé dans sept provinces, et seulement le Manitoba (+3,1%), la Colombie-Britannique (+1,2%) et l'Ontario (+0,7%) ont subi des augmentations.
- Les provinces de l'Atlantique ont le taux le plus bas de crimes contre la propriété au Canada en 2001, dont Terre-Neuve a la plus faible incidence, avec un taux de 2 283,8 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants.
- La Colombie-Britannique continue d'avoir le taux le plus élevé de crimes contre la propriété parmi toutes les provinces, avec 6 451,2 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants.

PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets à propos des crimes contre la propriété?

- Une majorité de Canadiens (65%) avaient le sentiment que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété. C'est une légère baisse par rapport à 67% en 2001; en fait, la proportion de Canadiens qui se sentent à l'abri des crimes contre la propriété dans leur quartier a diminué régulièrement au cours des trois dernières années – elle était de 68% en 2000.
- 22% des Canadiens pensaient que leur quartier était moyennement à l'abri des crimes contre la propriété – la même proportion qu'en 2000 et 2001.
- 13% ont dit que leur quartier n'était pas sûr – une hausse par rapport à 12% en 2001, et en augmentation régulière depuis 1999.
- Parmi les ménages à revenus plus élevés, 74% indiquaient se sentir très à l'abri des crimes contre la propriété, tandis que c'était seulement le cas de 58% dans les ménages de la tranche la plus basse de revenus.
- Les Canadiens de moins de 25 ans avaient le plus tendance à dire que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété (68%).
- Sur le plan régional, les résidents des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario avaient le plus tendance à se sentir à l'abri des crimes contre la propriété (74% et 71%, respectivement); le Québec avait de loin la plus basse proportion de résidents se sentant très en sécurité (56%), tandis que les résidents de Colombie-Britannique (15,3%) et du Québec (15,2%) avaient le plus tendance à ne pas se sentir en sécurité des crimes contre la propriété .